

**RELEVÉ DE DÉCISIONS DU
CONSEIL D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE**

Séance du 30 novembre 2017

ORDRE DU JOUR

1. Compte-rendu du COSP du 24 mai 2017 (pour approbation),
2. Bilan rentrée,
3. Priorités 2017-2018
 - Point sur la préprofessionnalisation vers les métiers de l'enseignement
 - Amélioration des maquettes et vote sur les modifications
 - Le suivi des stagiaires (procédure, MUSES)
 - La formation continue
4. État d'avancement du projet de Groupement d'intérêt scientifique (GIS),
5. Mise en œuvre de la démarche qualité,
6. Information sur :
 - L'entrée en M1,
 - Le plan de formation de formateur
7. Questions diverses.

1. Compte-rendu du COSP du 30 novembre 2017 (pour approbation),

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés (22 pour / 0 contre / 0 abstention) le compte-rendu du 24 mai 2017.

3. Priorités 2017-2018

– Amélioration des maquettes et vote sur les modifications

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés (24 pour / 0 contre / 0 abstention) :

- La mise à jour des MCC M2 Coursus adapté de la mention MEEF 1 Professeurs des Écoles.
- les modifications de maquette de la mention MEEF 2 parcours Économie-gestion, sous réserves des modifications apportées en séances.
- les modifications de maquette de la mention MEEF 2 parcours Lettres.
- les modifications de maquette de la mention MEEF 2 parcours Science économiques et sociales, sous réserves des modifications apportées en séance.

– **Le suivi des stagiaires (procédure)**

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés (24 pour / 0 contre / 0 abstention) la procédure de suivi des stagiaires, sous réserves des modifications apportées en séance.

5. Mise en œuvre de la démarche qualité

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique approuve à la majorité absolue des membres présents ou représentés (23 pour / 0 contre / 0 abstention) le principe de la mise en œuvre de la démarche qualité.

L'enregistrement de la séance est disponible au secrétariat des affaires générales et instances